

# PREPARATION DE LA FUSION DE 7 EPCI DE L'ARRONDISSEMENT D'AMBERT « Ambert Livradois Forez »



**Comité de pilotage n°3 : Mardi 16 Février 2016**



Valée de l'Aaee

Pays  
d'Olliergues  
Communauté de communes

  
Communauté de Communes  
du Pays d'Ambert

livradois  
Bienvenue  
Porte d'Auvergne  
Communauté de Communes

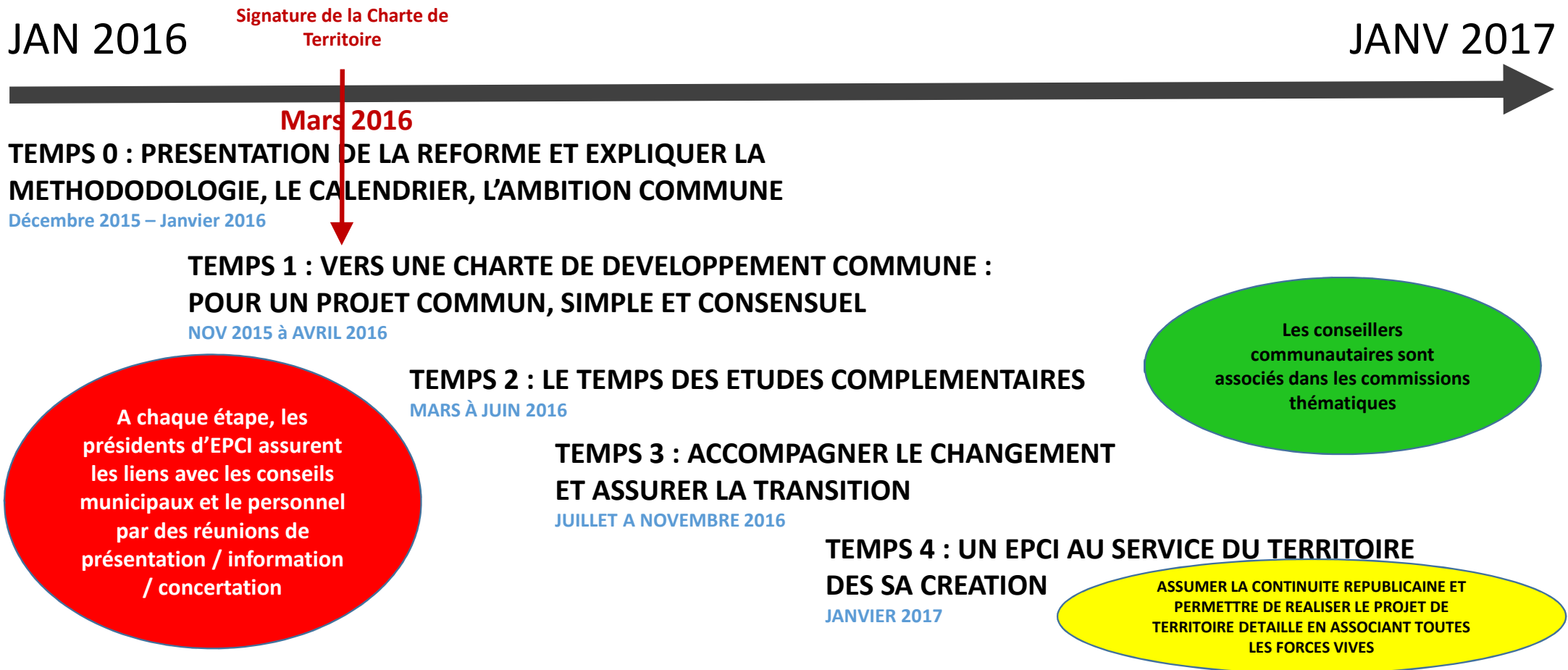
H  
HAUT  
LIVRADOIS  
COMMUNAUTE DE COMMUNES

SIVOM  
D'AMBERT

  
PAYS DE CUNLHAT  
COMMUNAUTE DE COMMUNES

COMMUNAUTE  
Pays  
d'Arlanc  
DE COMMUNES

# Rappel du calendrier



# Rappel des étapes précédentes

- Compilation et analyse des projets de territoire ou documents cadre des 7 EPCI (Projets de Territoire-PADD-Charte de développement-Contrats A+ et CTDD) – **REDACTION D'UNE CHARTE DE TERRITOIRE COMMUNE** (en cours d'analyse dans les 58 communes) DEC
- Consolidation des statuts et identification : Nombreux points communs – Identification des besoins d'études complémentaires - **PREFIGURATION DES STATUTS INTERCOMMUNAUX**
- Rédaction des cahiers des charges de consultation:
  - . Compétence tourisme (Missions OT+ Missions Développement + Mission Gestion équipement)
  - . Préfiguration financière et fiscales du bloc local (58 communes + 7 EPCI + 5 Syndicats)
  - . Préfiguration de l'intérêt communautaire
  - . Etude organisationnelle et RH
  - . Missions complémentaires (Consolidation financière, ADS, Siège, CIAS.....)
- Parallèlement à toutes ces étapes, un inventaire des équipements, agents a été réalisé par le COTECH. Un travail d'harmonisation des pratiques (RH, Compta, Gestion de patrimoine) a débuté.

# PROGRAMME DU COPIL DU 16 FEVRIER 2016

## **1, Rappel des phases précédentes**

## **2, Description des études complémentaires**

- Présentation du Cahier des charges : « Intérêt communautaire et gouvernance »
- Présentation du Cahier des charges: « Consolidation financière »
- Présentation du Cahier des charges « Compétence tourisme »

## **3, Coordination avec les services de l'Etat: présentation des demandes à M. le Sous-Préfet**

## **4, Missions Complémentaires : Les anticipations**

- ADS: Les scénarios d'organisation
- Siège intercommunalité
- Mission Coordination informatique

## **5, Point Presse (11h30 avec F. JAULHAC de la Montagne)**

# PARTIE 1 : LES ETUDES, PRESENTATION DES CAHIERS DES CHARGES



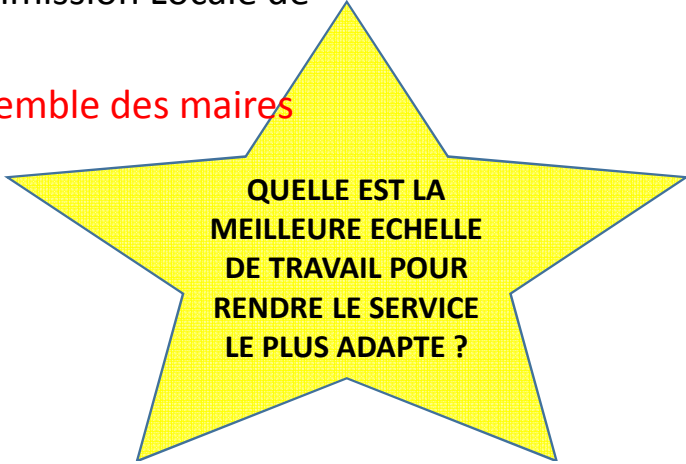
# Les études complémentaires: PREFIGURATION DE L'INTERET COMMUNAUTAIRE ET DE LA GOUVERNANCE TERRITORIALE

## OBJECTIFS :

- La préfiguration de la future intercommunalité « Ambert, Livradois-Forez » passe par une définition des compétences du futur EPCI. L'ambition de l'étude est de définir l'intérêt communautaire du futur EPCI. **L'intérêt communautaire sera décliné à partir du projet de statut consolidé.**
- La définition de l'intérêt communautaire s'appuie sur la charte de territoire. Sa définition permettra dans les faits, d'assumer la solidarité réciproque sur le futur EPCI. (Solidarités: Charges de centralités/ruralités)
- L'intérêt communautaire permettra de définir l'ensemble des compétences qui seront exercées par le futur EPCI et celles qui pourraient faire l'objet d'une rétrocession aux communes.
- L'étude pourra proposer un calendrier d'application différenciée du futur intérêt communautaire. L'étude apportera l'ensemble des éléments techniques et financiers nécessaire à la future Commission Locale de Transfert de Charges.
- **La définition de l'intérêt communautaire fera une large place à la concertation et l'ensemble des maires de l'arrondissement seront associés.**
- A partir de la synthèse produite une proposition de gouvernance sera déclinée

## CALENDRIER :

- AVRIL à DECEMBRE 2016 en Tranche Ferme
- ANNEE 2017 en Tranche conditionnelle



QUELLE EST LA  
MEILLEURE ECHELLE  
DE TRAVAIL POUR  
RENDRE LE SERVICE  
LE PLUS ADAPTE ?

*Les études complémentaires:*

# PREFIGURATION DE L'INTERET COMMUNAUTAIRE ET DE LA GOUVERNANCE TERRITORIALE

*TRANCHE FERME : AVRIL A DECEMBRE 2016*

## I. ETAT DES LIEUX DES EQUIPEMENTS/ SITES INTERCOMMUNAUX

### A. ETAT DES LIEUX

- Localisation les bâtiments, parcelles et autres actifs intercommunal (REALISE)
- Création de typologie et lien avec les compétences du nouvel EPCI
- Identification des fonctions, du mode de gestion et de l'utilisation des bâtiments : Plannings et Tarification
- Réalisation d'une synthèse financière par bâtiment et par typologie de bâtiment : Etat des lieux de la dette et son financement, amortissements,...
- Réalisation d'un coût moyen de fonctionnement sur les 3 derniers exercices comptables
- Personnel Intercommunal ou communal affecté à son fonctionnement, son entretien et le volume de temps dédiés à l'équipement
- Observations relatives à leurs usages ou à des investissements futurs nécessaires

*Les études complémentaires:*

## PREFIGURATION DE L'INTERET COMMUNAUTAIRE ET DE LA GOUVERNANCE TERRITORIALE

### B. DÉFINITION DU MAILLAGE TERRITORIAL ET DES ÉQUIPEMENTS DE CENTRALITÉS:

En fonction des équipements/services existants, il est possible de distinguer trois niveaux de services :

- -Le « service à domicile » qui va au plus près des habitants et/ou communes (Ordures ménagères, portage de repas...).
- -Le « service de bourg centre » qui doit être accessible rapidement et organisé en lien avec le quotidien des habitants et/ou communes (crèches, enfance-jeunesse, MSAP...)
- -Le « service de centralité », souvent lié à des équipements lourds dont la gestion est partagée entre habitants du futur EPCI. Ils concernent plusieurs communes de l'arrondissement. Ces équipements peuvent être stratégique pour le développement de la future intercommunalité ou répondre à des priorités pour le futur EPCI.

A travers une analyse succincte de l'ensemble des bâtiments et autre site gérés par des communes, l'ambition est de déterminer les équipements/sites qui pourraient être d'intérêt communautaire.

*A travers une enquête auprès des 58 maires et 7 présidents et directeurs d'EPCI, il s'agit de préciser compétence par compétence le contour du futur intérêt communautaire.*

### C. PROPOSITION DE SCENARII AVEC LIGNE DE PARTAGE COMMUNE/EPCI

A partir de la charte de territoire, la synthèse de l'état des lieux permettra de dégager **plusieurs scénarii d'organisation permettant de dessiner une première ligne de partage entre communes et EPCI pour le futur intérêt communautaire.**

Le bureau d'étude proposera de définir :

\_ pour chaque compétence il s'agit de préciser quelle est échelle est la plus pertinente pour gérer un équipement, un service

\_ pour chaque compétence quelle est le niveau de proximité attendu




*Les études complémentaires:*

## **PREFIGURATION DE L'INTERET COMMUNAUTAIRE ET DE LA GOUVERNANCE TERRITORIALE**

### **II. DE L'INTERET COMMUNAUTAIRE A LA REDACTION DES DOCUMENTS CADRES**

- Par compétences exercées, un règlement précis viendra préciser les critères objectifs définissant l'intérêt communautaire proposés par le cabinet. **Projet de statut**
- Un **modèle de délibération** proposant la définition de l'intérêt communautaire
- L'intérêt communautaire sera proposé selon un **calendrier phasé** : Année 2017 – Année 2018 – Année 2019
- Une synthèse statutaire : Une **fiche par compétence nouvelle ou restituée** le cas échéant reprenant les éléments de transferts indispensables: L'analyse des conséquences des éventuels retours de compétence ou prise de nouvelle compétence (équipements, sites, Autres...) sera établie avec une fiche synthétique par équipement/site rappelant les transferts de personnels et financiers au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

UNE RESTITUTION « PUBLIQUE » (aux 58 maires) DES TRAVAUX SERA PROPOSEE COURANT DECEMBRE 2016



**QUELLE EST LA  
MEILLEURE ECHELLE  
DE TRAVAIL POUR  
RENDRE LE SERVICE  
LE PLUS ADAPTE ?**

*Les études complémentaires:*

## PREFIGURATION DE L'INTERET COMMUNAUTAIRE ET DE LA GOUVERNANCE TERRITORIALE

### III. DE L'AMBITION COMMUNE A L'ORGANISATION POLITIQUE (4ème T 2016)

Sur la base de la charte commune et des projets de statuts, de l'intérêt communautaire pré-défini, des études complémentaires, le bureau d'étude formalisera :

- Projet d'organisation politique : Bureau - Vice-Présidence et domaine de délégation – Commissions
- Assurer un relationnel privilégié avec les communes : Fonctionnement des Conférences territoriales des maires (58 maires & Bureau)
- Pré-définition des missions du conseil de développement : organisation interne
- Rédaction des projets de règlement interne de fonctionnement politique : Commissions – Conseil de développement – Groupe adhoc

*Les études complémentaires:*

*PREFIGURATION DE L'INTERET COMMUNAUTAIRE ET DE LA GOUVERNANCE  
TERRITORIALE*

*TRANCHE CONDITIONNELLE À PARTIR DE JANVIER 2017*

**IV. SUIVI DU TRANSFERT/RESTITUTION DE NOUVELLES COMPÉTENCES**

Rédaction des protocoles d'accord

Suivi des transferts (Personnels et Finances)

## GROUPE DE TRAVAIL

2 Elus référents du COPIL: .....

+ GROUPE ELUS : 1/EPCI + Technicien EPCI en charge de ses questions

Listing personnes intéressées pour le prochain copil

SUIVI COTECH: – O. GALLO-SELVA - J.ROUGERON

Vos réactions, propositions, amendements.....



# *Les études complémentaires:* *PREFIGURATION BUDGETAIRE, FINANCIERE et FISCALE*

## Mission d'analyse et de prospective des impacts financiers et fiscaux liés aux modifications de périmètre et de compétences

Le marché comporte une tranche ferme (phases 1, 2 et 3) et une tranche conditionnelle (phase 4).

**Phase 1 : Analyse financière et budgétaire des EPCI existants et de leurs communes membres => rendu attendu début mai**

**Phase 2 : Analyse prospective des impacts financiers et fiscaux liés aux modifications de périmètre et de compétences => rendu attendu fin juin**

- Impacts sur les ressources fiscales CC et Communes
  - Analyse du nouveau panier de ressources pour l'EPCI et les communes (subventions, dotations, redevances, prestations d'activités...)
  - Analyse des modalités de transferts : détermination des taux, période de lissage, politique d'abattement (TH), ...
  - Incidences sur le prélèvement du FNGIR
  - Analyse de l'impact fiscal sur le contribuable communautaire
- Impacts sur le fond de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC)
- Impacts sur les dotations de l'Etat : dotation d'intercommunalité, DGF des Communes, ...
  - Sur la base des compétences actuelles,
  - Sur la base des compétences prévisionnelles du nouvel EPCI,
  - Evolution dans le temps.

Il est attendu du bureau d'étude des simulations sur 5 ans, ainsi qu'une mise en perspective en terme de pression fiscale et de potentiel fiscal par rapport à des territoires équivalents.

# *Les études complémentaires:*

## *PREFIGURATION BUDGETAIRE, FINANCIERE et FISCALE*

**Phase 3 : Analyse du projet en lien avec les moyens et proposition de différents scénarii financiers et fiscaux => rendu attendu fin septembre**

- Simulation de la capacité d'investissement du futur ensemble
- Proposition de scénarii financiers et fiscaux permettant de préciser le projet communautaire (charges liées aux équipements définies par l'étude centralité) en utilisant les différents leviers (fiscalité, transferts de charge, attributions de compensation, DSC, FPIC, politique tarifaire...)
- Tranche conditionnelle : projet de pacte financier et fiscal

**Phase 4 : Tranche conditionnelle : Accompagnement dans la mise en œuvre financière de la fusion => rendu attendu au cours du 1er semestre 2017**

- Aide à l'organisation budgétaire et comptable (accompagnement à l'agrégation et à la gestion des différents budgets annexes)
- Aide à l'harmonisation tarifaire
- Evaluation des transferts de charges (y compris amortissements et charges dynamiques), préparation du rapport de la CLET et animation des travaux de la commission, calcul des attributions de compensation

## **GROUPE DE TRAVAIL**

2 Elus référents du COPIL: .....

+ GROUPE ELUS : 1/EPCI + Technicien EPCI en charge de ses questions

Listing personnes intéressées pour le prochain copil

SUIVI COTECH: – C. BOUTELOUP - J.ROUGERON



Vos réactions, propositions, amendements.....



*Les études complémentaires:*

## PREFIGURATION DE L'ORGANISATION TOURISTIQUE

### **Préalable :**

Il ne s'agit pas de mener une étude stratégique sur le développement touristique de la nouvelle communauté de communes. Le schéma de développement touristique sera, en effet, mis en place lorsque le nouvel exécutif de la communauté de communes sera en place et sera en mesure de prendre des décisions.

### **Objectifs :**

- Définir une organisation fonctionnelle de l'organisation touristique de la future intercommunalité (tranche ferme)
- Préparer et accompagner la mise en œuvre de cette organisation fonctionnelle (tranche conditionnelle)

*Les études complémentaires:*

## PREFIGURATION DE L'ORGANISATION TOURISTIQUE

### **Etat des lieux :**

- Le développement touristique de ce territoire est l'un des objectifs de la future communauté de communes. En effet, le tourisme est un secteur créateur d'emplois : Affirmer « Ambert-Livradois Forez » comme une destination touristique forte, c'est favoriser des emplois dans de nombreux secteurs qui y sont liés, de l'agriculture aux télécommunications en passant par le bâtiment.

*Les études complémentaires:*

## PREFIGURATION DE L'ORGANISATION TOURISTIQUE

### Etat des lieux :

- Des compétences exercées différemment :
  - ❖ La Politique du tourisme (peu de communauté de communes ont formalisé cette compétence par un schéma de développement touristique)
  - ❖ L'accueil et l'information (7 points d'accueil, gérés par la MDT, un EPIC ou en régie)
  - ❖ La promotion et la commercialisation (par la MDT, en interne Pays d'Arlanc et en interne Vallée de l'Ance)
  - ❖ La coordination et l'accompagnement des acteurs socio-professionnels (par la MDT notamment)
  - ❖ Les animations touristiques (notamment organisées par le SIVOM, la MDT, la vallée de l'Ance, le Pays d'Arlanc, et de nombreuses associations)
  - ❖ La gestion des équipements (hébergement : gestion par la CCPO, par la CCLPA et la CCPAr + équipements touristiques : gestion par CCPO (régie), EPIC (CCPAm), Syndicat mixte, SEM, SPL,...)

*Les études complémentaires:*

## PREFIGURATION DE L'ORGANISATION TOURISTIQUE

### **Etat des lieux :**

- Différents statuts pour le personnel:
  - ❖ Des fonctionnaires
  - ❖ Des contractuels
  - ❖ Des saisonniers
  - ❖ Des personnes mises à disposition à la MDT (association)
  - ❖ Et des agents rattachés aux différentes structures : à un EPIC, à une SPL, à une SEM, à un syndicat mixte,...

*Les études complémentaires:*

## PREFIGURATION DE L'ORGANISATION TOURISTIQUE

**Une étude pour :**

### **TRANCHE FERME**

- Accompagner les élus actuels à la réflexion et définir une organisation fonctionnelle.
- Présenter différents modèles d'organisation possibles à travers leurs forces/faiblesses

*Cette organisation devra détailler, pour chaque compétence, l'organisation fonctionnelle à mettre en place :*

- *La Politique du tourisme*
- *L'accueil et l'information*
- *La promotion et la commercialisation*
- *La coordination et l'accompagnement des acteurs socio-professionnels*
- *Les animations touristiques*
- *La gestion des équipements*

*Les études complémentaires:*

## PREFIGURATION DE L'ORGANISATION TOURISTIQUE

**Une étude pour mettre en place une organisation fonctionnelle:**

### **TRANCHE CONDITIONNELLE**

- Préparer au mieux la mise en place de l'organisation définie en phase 1 et d'un calendrier de travail cohérents.

Cette phase de l'étude doit intégrer :

- Un projet d'organisation géographique (locaux) et des moyens techniques (matériel, véhicules, prestations de services)
- Un projet d'organisation des moyens humains (organigramme, profil de poste, plan de formation éventuel).
- Un projet financier (budget prévisionnel du service, gestion de la taxe de séjour)
- Une mission de sensibilisation du personnel
- Une mission d'élaboration des documents juridiques

## **GROUPE DE TRAVAIL**

2 Elus référents du COPIL: .....

+ GROUPE ELUS : 1/EPCI + Technicien EPCI en charge de ses questions

Listing personnes intéressées pour le prochain copil

SUIVI COTECH: M. GUIRIMAND - E. MELIS



Vos réactions, propositions, amendements.....



# PARTIE 2 :COORDINATION AVEC LES SERVICES DE L'ETAT: PRÉSENTATION DES DEMANDES À M. LE SOUS-PRÉFET

## **Un appui technique des services préfectoraux pour :**

-Une analyse financière et fiscale du bloc intercommunal nouvellement créé. (Communes + EPCI) \*

-Des analyses successives par les services du contrôle de Légalité sur les projets de statuts du futur EPCI

-Une analyse prospective de la DGF bonifiée sur la base d'une part du projet de statuts consolidé et plus tard sur la base des scénarii retenus au vu de l'intérêt communautaire

## **Pour la charte de territoire, dès le SDCI approuvé:**

- Signature officielle de la charte de territoire « Ambert- Livradois-Forez » par Mme la Préfète du Puy de Dôme en présence de l'ensemble des forces vives du territoire.

\*Dans le cas où vos services ne pourraient pas remplir cette mission, nous sollicitons ici auprès des services de l'Etat la mise à disposition sous format informatique :

Des comptes administratifs des 58 communes, 7 EPCI, 5 Syndicats concernés par la fusion sur les exercices 2013, 2014 à 2015.

Les Fiches Individuelles (58 communes, 7 EPCI) de DGF sur 2013-2014-2015

Les Etats 1259 de Fiscalité et 1386 de TH (58 communes, 7 EPCI) sur 2013-2014-2015

Les Fiches FPIC pour les 7 ensembles intercommunaux actuels sur 2013-2014-2015

# PARTIE 3 : MISSIONS COMPLEMENTAIRES

- **ADS: Les scénarios d'organisation**
- **Siège intercommunalité**
- **Mission Coordination informatique**



# PROCHAIN COFIL

Prochain comité de pilotage:

**Mardi 8 mars – 10h00**

**SIVOM AMBERT**

## Ordre du jour:

Analyse du retour des communes sur la charte de territoire – Calendrier signature

Validation des groupes de travail

Etude 4: Cahier des charges sur le schéma organisationnel des services et l'accompagnement RH



# PARTIE 5: POINT PRESSE

## Travaux de préfiguration de la future communauté de communes

### « Ambert-Livradois-Forez » : d'abord un projet commun !

« Vivre la fusion commune une chance » : C'est le pari que font les élus des 7 communautés de communes de l'arrondissement d'Ambert. En anticipant l'adoption du Schéma Départemental de coopération intercommunal, les élus ne souhaitent pas subir la fusion imposée par l'Etat mais être force de proposition. La nouvelle communauté XXL (58 communes), qui doit être créée le 1<sup>er</sup> janvier 2017, doit répondre aux besoins des habitants du territoire et aux grands enjeux démographiques, économiques et de maintien des services.

Première étape de ce travail, les élus du comité de pilotage, appuyés par un comité technique composé des directeurs des EPCI existants, ont proposé une charte de territoire, véritable ambition commune et synthèse des différentes stratégies existantes, pour bâtir ensuite un socle commun vecteur d'une dynamique pour le futur.



